

Je comprends très mal qu'on puisse encore reprocher la mauvaise performance des quatre dernières années et demie ou des cinq dernières années à quelqu'un qui n'était alors plus au pouvoir. Je trouve aussi plutôt difficile à avaler que le gouvernement se soit vraiment efforcé de réduire la dette nationale, alors que le déficit est passé en moins de cinq ans de 168 à 330 milliards de dollars. Le déficit demeure très élevé et il s'accroît d'année en année de trente autres milliards. On a laissé entendre que ce budget va nous permettre de réduire ou de contenir notre dette nationale, que c'est un budget sérieux. Et pourtant, il prévoit aussi un déficit de 30 milliards de dollars pour l'an prochain.

Je voudrais bien savoir ce que le député pense des quatre dernières années et non des deux dernières décennies. Je voudrais qu'il me dise comment on peut se dire sérieux lorsqu'on double la dette en quatre ans, la faisant passer de 168 à 330 milliards, et où il pense que nous allons comme cela.

Une voix: Directement à la faillite.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député de Cambridge (M. Sobeski) peut répondre brièvement.

M. Sobeski: Je suppose qu'il faut bien commencer quelque part et j'examine la situation depuis 1984. C'est ainsi que le déficit annuel a diminué chaque année, passant de 38 milliards à 34 milliards, puis à 30 milliards, puis à 29 milliards. Il n'a cessé de baisser. A partir de 1970-1971, où nous pouvons peut-être remonter, le déficit n'a cessé de monter d'une année à l'autre. Voilà la différence entre les deux périodes. De 1970 à 1984, le déficit s'est accru, et de 1984 à 1988, il a décliné.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La période des questions et des observations est maintenant terminée. Le député de Kingston et les Îles (M. Milliken) a la parole pour invoquer le Règlement.

M. Milliken: Madame la Présidente, des discussions ont eu lieu entre les représentants des différents partis et je crois qu'on est disposé à dire qu'il est 13 heures.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Y a-t-il consentement unanime?

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): Comme il est 13 h 08, je quitte le fauteuil. . .

Article 31 du Règlement

[Traduction]

La parole est au député de Regina—Qu'Appelle (M. de Jong). Je m'excuse.

M. de Jong: Madame la Présidente, je comprends aussi qu'il y a consentement unanime. Je comprends que les libéraux veulent avoir plus de temps pour déjeuner. Nous sommes d'accord.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre! Comme il est 13 h 08, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

L'ÉCONOMIE

L'IMPORTANCE DE RÉDUIRE LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Mme Gabrielle Bertrand (Brome—Missisquoi): Monsieur le Président, la fin de semaine dernière, comme tous les députés, j'ai rencontré à peu près une centaine de mes électeurs. Tout le monde s'accorde à dire qu'il est essentiel de réduire le déficit budgétaire du Canada. Je voudrais aujourd'hui répéter en cette Chambre le message que je leur ai laissé. Je leur ai dit que, comme c'est la coutume en pareilles circonstances, nous aurions tous un peu tendance à vouloir faire porter la plus grande partie du fardeau aux autres. Le rôle du gouvernement est de partager entre le plus grand nombre possible de citoyens les sacrifices financiers à consentir pour rétablir l'équilibre dans les finances publiques.

Quels que soient les moyens utilisés dans la poursuite de cet objectif, il est évident que les partis d'opposition manifesteront un profond désaccord, probablement pour des motifs partisans, de même que certains groupes de pression qui pourront s'estimer lésés. Le gouvernement se doit d'écouter les objections et d'y répondre, d'entendre les doléances et de les étudier si elles sont fondées, mais il doit avant tout gouverner, c'est-à-dire accepter de prendre les responsabilités qui lui ont été confiées par la population. La situation est trop grave pour que vos gouvernants acceptent de mettre en péril l'avenir économique du Canada pour des motifs électoraux.